
Procès-verbal de la deuxième assemblée régulière du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur, tenue le mercredi 16 février 2022 à 19 h, par visioconférence

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M ^{me} Myriam Nickner-Hudon	Administratrice (2022)
M. Martin Murphy	Administrateur (2022)
M. Xavier Mercier Méthé	Administrateur coopté (2022)
M. Marc-André Beauchemin	Administrateur (2023)
M. Cassiopé Morin	Administrateur coopté (2022)
M. Sylvain Simoneau	Secrétaire (2023)

Membre sans droit de vote :

M. Pierre-Luc Lachance	Conseiller municipal, District de Saint-Roch-Saint-Sauveur
------------------------	--

ABSENCE :

M ^{me} Ezmie Bouchard	Trésorière (2023)
--------------------------------	-------------------

AUTRES PRÉSENCES :

M. Denis Bergeron	Conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 3 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

22-02-01 Ouverture de l'assemblée	19 h
22-02-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
22-02-03 Présentation du Laboratoire citoyen	19 h 10
22-02-04 Fonctionnement du conseil de quartier	20 h 15
▪ Rapport annuel et états financiers 2021	
▪ Postes en élection	
▪ Consultation publique à venir	
22-02-05 Adoption du procès-verbal du 19 janvier 2022	20 h 25
22-02-06 Période d'information du conseiller municipal	20 h 30
22-02-07 Période de questions et commentaires du public	20 h 45
22-02-08 Dossiers particuliers du conseil de quartier	21 h
▪ Concentration de nickel dans l'air	
▪ Clocher Saint-Sauveur – état de situation	
▪ Transition écologique	
▪ Demande de transformer la rue Père-Grenier en rue conviviale	
▪ Stationnement et aménagement – discussion sur une résolution du conseil de quartier du Vieux-Limoilou	
22-02-09 Comités du conseil de quartier	21 h 20
22-02-10 Trésorerie	21 h 40
22-02-11 Correspondance	21 h 45
22-02-12 Varia	21 h 50
22-02-13 Levée de l'assemblée	22 h

Procès-verbal

22-02-01 Ouverture de l'assemblée

L'assemblée débute à 19 h 05.

22-02-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DE M. Xavier Mercier Méthé, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Myriam Nickner-Hudon, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

22-02-03 Présentation du Laboratoire citoyen de Québec

M. Ricky Ng-Adam est invité à se présenter et à décrire son projet de [Laboratoire citoyen de Québec](#).

Après quelques années passées à Los Angeles et à Shanghai, M. Ng-Adam est revenu s'établir à Québec en 2020, d'abord dans le Vieux-Québec puis dans le quartier de Saint-Roch.

M. Ng-Adam est entrepreneur en développement logiciel et travaille au démarrage d'entreprises. Il a cofondé Drave Développement, un organisme

sans but lucratif qui s'intéresse aux logiciels libres et aux données ouvertes pour la souveraineté numérique du Québec.

En décembre 2021, en partenariat avec [M. Patrick Hayes](#), professeur en chimie analytique et atmosphérique à l'Université de Montréal, M. Ng-Adam a obtenu une bourse de 15 000 \$ du fonds de recherche du Québec (FRQ) dans le cadre du [Programme Engagement Citoyen](#) pour démarrer un projet de sciences participatives mettant en scène la population citoyenne du Vieux-Québec dans une démarche scientifique.

Le projet s'est élargi depuis à l'ensemble du Centre-Ville de Québec et le professeur Stéphane Roche, de l'université Laval, a rejoint le projet.

Une autre bourse de 30 000 \$ pourrait être obtenue du FRQ pour réaliser le projet comme tel. Le projet pourrait également participer au concours du [programme de soutien aux projets techno sociaux innovants](#) du fonds de soutien à la recherche (FSR) du fédéral.

Le premier sujet du projet de Laboratoire citoyen concerne la qualité de l'air. L'objectif sera de comparer la performance de différents capteurs à bas coût (de 300 à 500 \$) et d'évaluer leur capacité à être utilisés et déployés à grande échelle pour mesurer la qualité de l'air en milieu urbain. Outre les capteurs, des stations météorologiques pourraient être installées pour fournir des données complémentaires. Ces stations sont un peu plus coûteuses, mais nettement plus abordables que les stations professionnelles. Outre les coûts d'achat, le projet nécessitera des frais d'entretien, d'électricité et de connexion internet. Les citoyens hébergeant les stations seraient chargés de les opérer.

Le [Réseau de surveillance de la qualité de l'air du Québec](#) (RSQA) du ministère de l'Environnement dispose actuellement de 7 stations de surveillance dans la Ville de Québec, dont une seule au Centre-Ville, au 600, rue des Sables, sur la station de pompage située dans le Vieux-Limoilou.

M. Ng-Adam présente différents modèles de capteurs (PurpleAir, Gaia, RevolvAir, AtmoTrack, Tetrad). Il ajoute qu'en décembre dernier, le projet [Limoil'air](#) a déployé 75 capteurs RevolvAir dans les quartiers de Vieux-Limoilou, Lairet et Maizerets. Ce projet est en grande partie subventionné par le Fonds écoresponsable de la Caisse Desjardins de Limoilou.

L'ajout d'autres capteurs dans le Centre-Ville permettrait une meilleure appréciation de la qualité de l'air en tenant compte de multiples facteurs comme les variations météorologiques et topographiques, très importantes à Québec. Une station du Laboratoire citoyen pourrait être installée à proximité de celle de la station de pompage, sur le toit de La Patente par exemple, afin de pouvoir comparer les résultats.

M. Ng-Adam fait actuellement le tour des conseils de quartier pour obtenir leur appui. Il invite les personnes intéressées à le contacter via les pages [Facebook](#) et [LinkedIn](#) du Laboratoire citoyen. Des événements seront organisés prochainement à la Console, 830, rue Saint-Joseph est, suite 500.

M^{me} Nickner-Hudon fait remarquer qu'il a été question au [comité plénier du 3 février 2022](#) sur le nickel de l'importance pour la Ville de s'équiper sur le plan

technologique pour avoir des données fiables. M. Ng-Adam ajoute qu'il sera important dans la sélection des citoyens bénévoles de connaître le secteur où ils habitent, la hauteur éventuelle de l'installation et les sources de pollution environnantes. Un formulaire de candidature est disponible sur <https://www.airquebec.org/participation>.

M. Ng-Adam souhaite avoir l'appui des conseils de quartier pour faire la promotion du projet dans leur quartier ainsi que le recrutement des volontaires.

M. Morin suggère d'ajouter au projet une étude comparative des projets menés dans d'autres villes parce que cela pourrait être motivant pour les citoyens.

M. Lachance fait remarquer que la station du Vieux-Limoilou n'est pas placée pour capter adéquatement les particules en suspension dans l'air lorsqu'il y a du vent. L'intérêt est donc là pour avoir de meilleures captures de données.

Les membres du conseil d'administration se montrent d'emblée intéressés par ce type de projet et remercient M. Ng-Adam pour sa présentation.

RÉSOLUTION CA-22-06

Concernant l'appui du conseil de quartier de Saint-Sauveur au projet de Laboratoire citoyen de Québec

CONSIDÉRANT QUE la participation citoyenne aux sciences participatives permet une recherche diversifiée et inclusive comme moteur du progrès socioéconomique ;

CONSIDÉRANT QUE le quartier Saint-Sauveur pourrait bénéficier d'une organisation citoyenne avisée par un comité scientifique pour de la recherche sur des sujets de qualité de vie locale ;

CONSIDÉRANT QUE le résident de La Cité-Limoilou, M. Ricky Ng-Adam a enregistré le domaine labcitoyen.org et créé un site explicatif ;

CONSIDÉRANT QUE le Laboratoire citoyen a pour objectif d'améliorer la collecte de données (en quantité et en qualité) dans notre localité pour un ensemble de sujets pertinents à la population résidente du quartier de Saint-Sauveur ;

CONSIDÉRANT QUE M. Ng-Adam a obtenu une bourse du fonds de recherche du Québec (FRQ) dans le cadre du [Programme Engagement Citoyen](#) en formant un duo avec le professeur Hayes du groupe de pollution atmosphérique de l'Université de Montréal avec, pour sujet, la qualité de l'air dans le Vieux-Québec ;

CONSIDÉRANT QUE l'initiative de laboratoire citoyen est hébergée sur le plan organisationnel par Drave Développement (NEQ [1176421148](#)), une personne morale sans but lucratif basée à Québec et ayant pour mission la souveraineté numérique du Québec à travers le logiciel libre et les données ouvertes, des biens communs essentiels à la science et un soutien technique précieux au projet ;

CONSIDÉRANT QUE l'un des premiers projets du laboratoire citoyen est sur le sujet de qualité de l'air dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou tel qu'expliqué sur le site airquebec.org ;

CONSIDÉRANT QUE la population résidant ou travaillant dans le quartier de Saint-Sauveur a des attentes élevées par rapport à la qualité de l'air ;

CONSIDÉRANT QUE l'Organisation mondiale de la Santé affirme que la [pollution de l'air ambiant](#) est l'un des plus grands risques environnementaux pour la santé et qu'en diminuant les niveaux de pollution atmosphérique, les pays peuvent réduire la charge de morbidité imputable aux accidents vasculaires cérébraux, aux cardiopathies, au cancer du poumon et aux affections respiratoires, chroniques ou aiguës, y compris l'asthme, lesquels occasionnent des coûts importants à la société ;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a pas de station de qualité de l'air dans le quartier de Saint-Sauveur puisque la station du [Réseau de Surveillance de Qualité de l'Air](#) (RSQA) du ministère de l'Environnement la plus près est située au 600, rue des Sables, dans le quartier du Vieux-Limoilou ;

CONSIDÉRANT QUE le premier projet du laboratoire citoyen portera sur la qualité de l'air et le déploiement de stations de mesure de la qualité de l'air combiné à des stations météorologiques pour des mesures hyperlocales ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet requiert l'implication des organisations et des citoyens pour le déploiement de l'équipement sur les toits ;

SUR PROPOSITION DE M^{me} Myriam Nickner-Hudon, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Marc-André Beauchemin, IL EST RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-SAUVEUR :

Appuie officiellement la création du Laboratoire citoyen de Québec ;

Appuie la démarche de concertation auprès des organismes et personnes impliquées et notamment auprès du conseil d'arrondissement, de la Ville de Québec et des comités de citoyens et citoyennes ;

Appuie la cocréation du laboratoire citoyen en collaboration avec Drave Développement pour l'obtention des ressources financières, humaines et réglementaires nécessaires pour mettre en place le laboratoire citoyen et réaliser les projets proposés

Utilise ses canaux de communication pour faire la promotion du [Laboratoire citoyen](#) et encourager la population résidante du quartier à [participer](#) en hébergeant éventuellement une station de qualité de l'air.

Adoptée à l'unanimité.

22-02-04 Fonctionnement du conseil de quartier

▪ Rapport annuel et états financiers 2021

M. Bergeron rappelle que les documents doivent être adoptés par le conseil d'administration avant l'assemblée générale prévue en avril.

Une conférence ou une présentation pourrait être faite lors de l'assemblée générale. M. Bergeron fait la suggestion d'une présentation par la Ville sur le cheminement scolaire de l'école Sacré-Cœur. Les membres du conseil d'administration étant d'accord, M. Bergeron fera les réservations nécessaires auprès du Service du transport et de la mobilité intelligente (STMI) de la Ville.

M. Bergeron ajoute que les spécialistes de la Ville se font toujours un plaisir de consulter le quartier de Saint-Sauveur et qu'ils considèrent les membres du conseil de quartier comme des collaborateurs et des partenaires importants dans les projets qui les concernent.

▪ **Postes en élection**

Trois postes seront en élection pour les femmes, deux pour une durée de deux ans et un pour une durée d'un an.

Deux postes seront en élection pour les hommes, tous deux pour deux ans.

Trois postes cooptés pourront également être comblés lors des assemblées ordinaires du conseil de quartier.

Les mandats qui se terminent en 2022 sont ceux de M^{me} Nickner-Hudon, de M. Murphy, de M. Morin et de M. Mercier Méthé.

Les personnes intéressées à se représenter ou à postuler peuvent le faire sur le [formulaire disponible en ligne](#). Les appuis à une candidature peuvent aussi se faire [en ligne](#). Dix appuis par candidature sont nécessaires.

▪ **Consultation publique à venir**

Rue Cyrille-Duquet – Clinique médicale – Une demande d'opinion sera soumise à l'assemblée régulière du 16 mars prochain par le conseil d'arrondissement Les Rivières pour un changement de zonage en lien avec la construction d'une nouvelle clinique médicale sur un terrain vacant de la rue Cyrille-Duquet, dans le parc industriel Jean-Talon Nord, à l'ouest de Bureau en gros.

M. Bergeron communiquera au conseil d'administration toutes les informations pertinentes demain. Elles seront également disponibles prochainement sur le site de [participation citoyenne de l'arrondissement de La Cité-Limoilou](#).

La consultation écrite aura lieu en ligne du 2 au 16 mars. Des papillons seront également distribués dans les boîtes aux lettres du secteur.

Rue Cyrille-Duquet – Hauteur des bâtiments – Une autre demande d'opinion est à venir, en mai ou en juin, concernant le rehaussement de la hauteur permise d'un étage des bâtiments sur la rue Cyrille-Duquet, dans le secteur industriel (5 étages au lieu des 4 actuels).

22-02-05 Adoption du procès-verbal du 19 janvier 2022

SUR PROPOSITION DE M^{me} Myriam Nickner-Hudon, DUMENT APPUYÉE PAR M. Sylvain Simoneau, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 19 janvier 2022.

22-02-06 Période d'information du conseiller municipal

M. Pierre-Luc Lachance a quatre sujets d'informations à présenter.

Norme nickel – Le [comité plénier du 3 février 2022](#) portant sur le projet de rehaussement de la norme nickel par le gouvernement du Québec s'est révélé fort enrichissant par ses exposés, ses questions et ses échanges de fonds avec des experts et des groupes citoyens.

À la suite de cet exercice, la Ville a pu se positionner de manière unanime contre le rehaussement de la norme. Un mémoire à cet effet sera déposé auprès du ministère de l'Environnement dans le cadre de la [consultation publique sur la modification au Règlement sur l'assainissement de l'air](#) qui se tient jusqu'au 20 février.

M^{me} Nickner-Hudon se dit très fière de ses collègues des conseils de quartier présents au plénier et souligne en particulier [l'intervention](#) très éloquente de M. Raymond Poirier, président du conseil de quartier du Vieux-Limoilou.

Redéveloppement du site du bar Le Kirouac – Le projet avance. L'édifice a une valeur présumée patrimoniale qui est à l'étude. La fonction souhaitée est toujours des [logements sociaux](#). Quant à savoir s'il y aura expropriation, M. Lachance invite les membres du conseil à suivre la prochaine séance du [conseil municipal](#) du 21 février.

Terrain de la rue Verdun – La Ville souhaite obtenir un montant de 15 M \$ du gouvernement du Québec pour [décontaminer le terrain](#) de la rue Verdun. Le développement du terrain devrait se faire par la suite dans un processus de cocréation impliquant la population citoyenne du quartier.

Entretien hivernal – Les choses ne sont pas simples dans le cocktail actuel de pluie et de neige. Il n'y a pas eu de ramassage de neige la semaine dernière avant les épisodes de pluie parce que le critère de 10 cm de neige accumulée n'avait pas été atteint. Des opérations de grattage ont eu lieu mais des monticules se sont formés devant les entrées privées déneigées à contrat. La situation est amplifiée par le télétravail parce que les véhicules sont stationnés sur la rue en attendant les déneigeurs privés.

Une autre cocktail météo est attendu dans les prochains jours. La Ville travaille actuellement à dégager les puisards.

22-02-07 Période de questions et commentaires du public

Des membres du conseil de quartier témoignent des désagréments des trottoirs et des rues glacées dans le quartier ainsi que des entraves au déneigement (toits en pente, trottoirs étroits, poteaux de rue, etc.).

Pour ceux et celles qui l'aurait manquée, la présentation sur le déneigement diffusée en direct le 9 février dernier sur la [page Facebook de la Ville](#) est toujours [disponible en ligne](#). Une séance d'information est également prévue pour les conseils d'administration le 17 février.

Dans les améliorations à venir, M. Lachance mentionne que les feux clignotants vont être plus précis et que 500 nouveaux feux seront ajoutés. Les critères d'intervention hivernale devront être retravaillés pour prendre en considération les épisodes de pluie qui pourraient devenir plus fréquents. Les contrats d'entretien actuels sont basés sur le déneigement et non sur le grattage et le déglacage.

À la question de savoir si l'escalier du Parc des Braves pourrait être ouvert l'hiver, M. Lachance mentionne qu'il a encore contacté le fédéral à ce sujet cette année, mais qu'il n'y a aucune volonté de leur part d'entretenir le parc ou l'escalier pendant l'hiver.

22-02-08 Dossiers particuliers du conseil de quartier

▪ Concentration de nickel dans l'air

M^{me} Myriam Nickner-Hudon propose une résolution élaborée à partir de celles des conseils de quartier du Vieux-Limoilou et de Ville-Vanier. La résolution est présentée à l'écran.

M. Sylvain Simoneau émet quelques commentaires. La résolution devrait viser davantage le quartier de Saint-Sauveur et les nombreuses références devraient être à tout le moins allégées. La résolution devrait s'adresser au gouvernement du Québec plus qu'à la Ville dont on connaît la position prise à la suite du [comité plénier du 3 février 2022](#). Finalement la résolution devrait focuser davantage sur la qualité de l'air générale que le Nickel.

La résolution sera amendée, mais sur le principe, elle est adoptée.

RÉSOLUTION CA-22-07

Concernant l'opposition du conseil de quartier de Saint-Sauveur au rehaussement de la norme sur le nickel proposée par le gouvernement du Québec

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a publié un [projet de règlement](#) visant un ajustement de la norme de nickel dans l'air ambiant et que le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) tient une [consultation publique](#) sur le sujet jusqu'au 20 février 2022 ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement se propose de multiplier par cinq la norme actuelle de nickel dans l'air ambiant, la faisant passer de 14 à 70 nanogrammes par mètre cube (ng/m³) suivant en cela les normes plus permissives de l'Ontario et de l'Union européenne en faveur de l'industrie ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de la Ville de Québec s'est prononcé unanimement contre le rehaussement de la norme nickel après avoir débattu de la question avec des experts et des groupes citoyens lors d'un [comité plénier sur la norme nickel](#) tenu le 3 février 2022 et qu'il déposera un mémoire en ce sens dans le cadre de la consultation du MELCC ;

CONSIDÉRANT QUE [plusieurs organismes](#) dont l'Organisation mondiale de la santé (OMS) considèrent que des doses de l'ordre de 2 à 4 ng/m³ de certaines formes de nickel équivalent, à l'échelle d'une vie, à un risque de cancer de un sur un million ;

CONSIDÉRANT QUE dans ses [recommandations découlant de l'analyse du projet Laurentia](#), le MELCC évaluait que la population des quartiers adjacents au Port de Québec est particulièrement affectée et vulnérable parce que le milieu est déjà saturé de particules fines et de contaminants et que des dépassements de normes sont fréquemment observés, notamment pour le nickel ;

CONSIDÉRANT les efforts déployés au cours des dernières années par différents organismes et notamment par le CIUSSS de la Capitale-Nationale, pour démontrer les enjeux de santé liés à la pollution atmosphérique et l'exacerbation de ces problématiques en présence de conditions socioéconomiques défavorables telles celles observées dans les secteurs de Limoilou et de la Basse-Ville de Québec dont fait partie le quartier de Saint-Sauveur ;

SUR PROPOSITION DE M^{me} Myriam Nickner-Hudon, DUMENT APPUYÉE PAR M. Marc-André Beauchemin, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Sauveur demande au gouvernement du Québec :

De mettre en application le principe de précaution quant à la norme sur le nickel dans l'air ;

D'abandonner son projet de règlement modifiant le Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère et portant sur la norme de nickel ;

De reconnaître le droit des populations résidant près du Port de Québec à un environnement et un air sains et de travailler, avec les élus municipaux et fédéraux, à résorber et à amenuiser les problèmes relatifs à la qualité de l'air reliées [au transport routier](#), aux activités industrielles et portuaires, à l'incinérateur ainsi qu'au chauffage au bois de façon à réduire de manière significative le taux de pollution atmosphérique de ce secteur au cours des trois prochaines années ;

De faire en sorte que le MELCC investisse dans les outils et les technologies qui permettront d'effectuer davantage de tests de qualité de l'air, de documenter la situation en temps réel et de rendre les données facilement accessibles à la population ;

Et finalement, de faire preuve d'exemplarité dans le développement de [sa filière verte](#) et ce, tout au long de la chaîne de valeur, pour que l'exploitation des ressources naturelles et des minéraux du Québec aux fins de l'électrification des transports ne devienne pas un fardeau supplémentaire sur la santé des résidents des quartiers centraux par une dégradation accrue de la qualité de l'air.

Adoptée à l'unanimité.

- **Clocher Saint-Sauveur – état de situation**

s.o.

- **Transition écologique**

M^{me} Nickner-Hudon discutera du sujet avec M. Lachance.

- **Demande de transformer la rue Père-Grenier en rue conviviale**

M. Lachance précise que la demande ne pourra être prise en charge cette année mais qu'elle pourra l'être dans deux ans parce qu'il y a de l'intérêt pour ce projet.

- **Stationnement et aménagement – discussion sur une résolution du conseil de quartier du Vieux-Limoilou**

s.o.

22-02-09 Comités du conseil de quartier

- **Soutien à la mobilisation – sécurité routières autour des écoles**

M. Murphy rappelle que le conseil de quartier est toujours en attente d'une réponse de la Ville pour son projet 2022 qui consiste à utiliser les panneaux géants de publicité du quartier pour faire la promotion de la sécurité routière.

Il ajoute que le conseil devra se pencher sur l'utilisation qu'il compte faire du budget résiduel du projet de sécurité routière réalisé en 2021.

Une rencontre devrait avoir eu en mars prochain.

- **Plan local de mobilité durable (PLMD)**

Une réunion est prévue mardi prochain à ce sujet.

- **Comité de verdissement et lutte contre les îlots de chaleur**

Le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQS) traitait de ce sujet à leur réunion de ce soir. Un suivi est à faire.

- **Table de concertation des conseils de quartier**

Une table de la mobilité durable est en train de se former avec Accès transports viables. À suivre.

- **Comité communication du conseil**

s.o.

- **Table de concertation vélo**

L'exécutif de la table de concertation Vélo rencontrait, cet après-midi, le responsable de la mobilité à la Ville de Québec, M. Lachance, pour discuter des orientations à venir au cours des prochains mois. Une rencontre avec tous les conseils de quartier est prévue le prochain mois.

- **Mon environnement, ma santé**

Il ne reste plus qu'un employé à la gestion des données. Une publication sur la qualité de l'air est attendue d'ici l'été.

22-02-10 Trésorerie

▪ État des revenus et dépenses

En date du 31 janvier, le solde courant du compte est de 6 967,40\$ dont 5 640,05 \$ pour les projets d'initiatives et de sécurité routière et 1 327,35 \$ pour le fonctionnement

▪ Factures et transactions

RÉSOLUTION CA-22-08

Concernant le paiement de la secrétaire pour l'assemblée du 16 février 2022

CONSIDÉRANT la résolution CA-21-41;

**SUR PROPOSITION DE Mme Myriam Nickner-Hudon, DUMENT
APPUYÉE PAR M. Sylvain Simoneau, IL EST RÉSOLU** de payer 105 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 16 février 2022.

Adoptée à l'unanimité.

22-02-11 Correspondance

▪ Correspondances reçues

2022-01-25 Concertation St-Sauveur
2022-01-27 Manifestation pour la qualité de l'air
2022-01-31 Concertation St-Sauveur
2022-02-02 Espaces d'initiatives
2022-02-04 Concertations St-Sauveur
2022-02-04 Concertation Saint Sauveur

22-02-12 Varia

Aucun point n'est traité.

22-02-13 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 20 h 40. La prochaine assemblée du conseil aura lieu le mercredi 16 février 2022.

Sylvain Simoneau
Secrétaire



Myriam Nickner-Hudon
Présidente